



Les marais côtiers : un joyau régional à protéger

Au Kamouraska, les marais salés qui épousent les côtes du fleuve appartiennent au paysage et contribuent à sa beauté. Nous côtoyons ces marais chaque jour ou à l'occasion d'une villégiature au Bas-Saint-Laurent. Nous savons qu'au printemps, ils accueillent les oies blanches et les bernaches, ainsi que de nombreux oiseaux migrateurs, mais combien d'entre nous se sont-ils vraiment interrogés à leur sujet ?

Dans la MRC de Kamouraska, les marais côtiers sont présents du cap Martin (La Pocatière) jusqu'à la limite est de Saint-André-de-Kamouraska. Ainsi, ils constituent un élément déterminant des lieux reconnus pour leur beauté et maintes fois photographiés, tels l'anse Saint-Anne (La Pocatière), la pointe aux Iroquois et la pointe aux Orignaux (Rivière-Ouelle), ainsi que la pointe Saint-Denis (Saint-Denis-de-la-Bouteillerie). Dans la baie de Kamouraska, ils voisinent le cap au Diable, le cap Blanc, le cap Taché, la pointe Sèche, la pointe de Saint-André. Dans les municipalités de Kamouraska et de Saint-André, ils se heurtent aux aboiteaux qui freinent leur avancée vers les terres.



Crédit : Martine Boies

Depuis le milieu du 19^e siècle, les marais côtiers du Kamouraska ont perdu la moitié de leur étendue en raison de l'érosion naturelle, mais aussi, de l'assèchement des terres et de la construction de digues favorisant l'agriculture (Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, 2013). De nos jours, ils sont également menacés par les changements climatiques et la montée des eaux, ainsi que par certains comportements humains qui les fragilisent (cueillette, marche hors sentier, construction d'infrastructures). Pourtant, ces milieux naturels uniques méritent notre considération, et ce, tant pour la richesse de leur biodiversité que pour les services qu'ils nous rendent.

En effet, les marais agissent comme des filtres, une forme d'éponge naturelle qui favorise la décontamination de l'eau, freine l'érosion des sols et limite les inondations. Nous devons les considérer comme la première structure de défense côtière susceptible d'affaiblir le déferlement des vagues et de protéger ainsi nos routes, nos terrains et nos maisons. Riches en nutriments de toutes sortes et propices à la nidification de nombreuses espèces, ils servent à la fois de halte migratoire, de pouponnière et de lieu d'alimentation aux petits mammifères, aux poissons et aux oiseaux. Plusieurs de ceux-ci contribuent d'ailleurs, tout au long de l'été, à diminuer le nombre d'insectes piqueurs, ce qui favorise notre bien être lors de balades au bord du fleuve ou de « 5 à 7 » en terrasse. Merci les marais !

Une fois reconnue l'importance des marais, il faut également prendre conscience de ce qui les menace : plantes envahissantes qui modifient l'écosystème et ses habitats, érosion, endiguement, augmentation de la présence humaine, déchets et pollution, etc. Il convient donc de leur donner un coup de pouce afin de les préserver. Plusieurs options sont possibles comme la plantation de végétaux indigènes dans les talus ou dans le haut marais, la lutte aux espèces envahissantes ou la réalisation de travaux de restauration plus complexes, comme le recul de l'aboteau et la restauration du marais réalisés à Saint-André en 2020. Des solutions qui exigent la collaboration de toutes les parties impliquées, ainsi que la prise en compte des données géophysiques et économiques. Plusieurs municipalités, de nombreux regroupements de citoyens, ainsi que des ministères et des organismes de protection de l'environnement, tels qu'OBAKIR ou le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, œuvrent déjà à la protection des marais côtiers. Toutefois, la partie n'est pas gagnée et beaucoup reste à faire.

Prendre conscience de l'impact de nos comportements citoyens sur ces milieux fragiles et essentiels équivaut déjà à faire un grand pas dans la bonne direction. Par exemple, évitons de marcher dans les marais en utilisant seulement les sentiers aménagés et gardons nos chiens en laisse. Puis, admirons les plantes, les roches et les bois apportés par la marée plutôt que de les récolter. Évitons aussi de nourrir les petits mammifères et les oiseaux qui s'y trouvent, notamment les canards. Ramasser ses déchets constitue également une habitude simple à privilégier, tout comme de renoncer au camping ou à l'allumage de feux de bois en milieu naturel vulnérable. Au quotidien, la protection des marais côtiers du Kamouraska est l'affaire de tous !

Références

Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, 2013. Un marais en changement, caractérisation du marais salé de la baie de Kamouraska

OBAKIR, 2018. Les marais côtiers du Kamouraska, Habitats fragiles à conserver

Nature-Québec, 2012. Adoptez des comportements ZICO responsables ! Guide écoresponsable des activités de plein air dans les ZICO

Parc Côtier Kiskotuk, MRC de Rivière-du-Loup, site web disponible à : <https://www.parckiskotuk.com/>